

ETATS-UNIS – La culture d'OGM bannie des réserves naturelles dans 12 États

Par Pauline VERRIERE

Publié le 12/07/2011

Afin de mettre un terme à un procès l'opposant à des groupes œuvrant à la conservation de la nature et de la sécurité alimentaire, le « US Fish & Wildlife Service » [1] a finalement opté pour un accord à l'amiable, en janvier 2011. La culture de plantes génétiquement modifiées sera désormais interdite au sein de douze réserves nationales de faune présentes dans le nord est des États Unis [2]. L'un des arguments invoqués était notamment que le Fish & Wildlife Service avait autorisé illégalement ces cultures en ne procédant pas préalablement à une étude environnementale, ainsi que cela est requis par la loi sur la politique nationale environnementale [3]. Désormais, seront interdites les cultures de PGM dans ces quelques réserves, à moins que l'US Fish & Wildlife Service ne prouve que leur utilisation est essentielle au but de protection de la nature poursuivi par ces réserves. Cette décision ne concerne pourtant qu'une petite partie des Réserves nationales de faune. L'US Fish & Wildlife Service se refuse en effet à prendre une décision visant à exclure nationalement les OGM des réserves de faune. 75 autres réserves sont donc toujours susceptibles d'accueillir de telles cultures en leur sein. Compte tenu de cette décision, de nombreux autres procès sont attendus concernant la présence de culture de PGM dans ces réserves.

[1] Service dépendant du Département américain de l'intérieur (US Department of the Interior)

[2] <http://www.foodsafetynews.com/2011/...> et <http://www.gmwatch.org/index.php?op...>

[3] National Environmental Policy Act